

## **LA SECTION CANADIENNE DE L'AIPLF SE DONNE UN NOUVEAU BUREAU**

Normalement, la section canadienne de l'AIPLF se réunit chaque année en assemblée générale annuelle au printemps, soit en mai soit en juin, de manière à examiner les états financiers de l'année écoulée. Une année sur deux, il y a élection des membres du Bureau, dont le mandat est de deux ans. Un rapport détaillé des activités régionales, nationales et internationales de la section est présenté au cours de cette assemblée.

Le 26 mai 1993, l'assemblée annuelle avait élu un Bureau qui, aux termes du Règlement, avait un mandat de deux ans.

Les élections fédérales du 25 octobre 1993 ont considérablement changé la composition de la Chambre des communes et, par voie de conséquence, des exécutifs des associations parlementaires. Dans le cas de la section canadienne, trois membres du Bureau, dont la présidente et le vice-président, ont été défaits aux élections fédérales. Aussi, dès le retour du nouveau Parlement, les membres restant du Bureau ont décidé, en application du Règlement, d'élire un président intérimaire en la personne de Monsieur Don Boudria et de ne pas remplacer les autres membres de la section pour procéder au renouvellement de tout le Bureau de manière à mieux refléter la composition des deux Chambres du parlement canadien.

Cette assemblée s'est réunie le 16 février 1994 et a élu le nouveau Bureau de la section canadienne. Il est composé tel que publié aux dernières pages de ce bulletin : la présidence est assurée par Monsieur Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier, qui de ce fait occupe un poste à la vice-présidence de l'AIPLF, le sénateur Pierre DeBané en est le vice-président, la sénatrice Thérèse Lavoie-Roux est trésorière, Monsieur Don Boudria, député de Prescott-Russell, est secrétaire parlementaire. Les autres membres sont : le sénateur Jean-Maurice Simard, Monsieur Raymond Bonin, député de Nickel Belt, Monsieur Paul Mercier, député de Blainville-Deux-Montagnes, le Dr Bernard Patry, député de Pierrefonds-Dollard, et Monsieur Louis Plamondon, député de Richelieu.